

**UNIVERSITE DE TOULON**  
**DOMAINE ART, LETTRES, LANGUES**  
**UFR LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES**

**REGLEMENT DES ETUDES 2018-2023**  
**ANNEE UNIVERSITAIRE 2021-2022**  
**LICENCE**  
**MENTION LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES**  
**ET REGIONALES**  
**PARCOURS ANGLAIS**  
**ANNEE L1, L2, L3**

Les présentes règles s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants et la charte des examens :

Articles L 613-3, L 613-4 et L 613-5 du Code de l'Education,  
Décret du 23 août 1985 relatif aux conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur,  
Arrêté du 9 avril 1997 relatif au DEUG, à la Licence et à la maîtrise,  
Décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux,  
Décret N° 2002-529 du 16 avril 2002 relatif à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger,  
Décret N° 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience,  
Arrêté du 1<sup>er</sup> août 2011 relatif à la Licence,  
Décret n°92-657 du 13 juillet 1992 relatif à la procédure disciplinaire dans les établissements publics d'enseignement supérieur placés sous la tutelle du Ministre chargé de l'Enseignement supérieur.

Arrêté d'accréditation n° **20141404** du **1<sup>er</sup> juin 2018**

## **1 PRESENTATION GENERALE**

La Licence de Langues, Littérature et Civilisations Etrangères et Régionales Parcours Anglais est une formation complète dans les différents domaines relatifs au monde anglophone (langue, littérature et civilisations).

Elle a pour vocation de former des étudiants se destinant notamment à l'enseignement et la formation, à la traduction et l'interprétariat et plus largement aux industries de la langue, aux métiers de la culture et des arts, au tourisme et aux échanges internationaux, de même qu'à la fonction publique nationale et territoriale.

Dès la deuxième année, l'étudiant peut suivre les parcours complémentaires "Métiers et concours de l'Enseignement du second degré" et "Métiers et concours de l'Enseignement du premier degré", qui constituent une pré-spécialisation à la didactique; cette dernière a pour objectif de préparer aux Masters des métiers de l'enseignement et de la formation.

Ces parcours supposent une inscription aux UE 45b, 55b et 65b (second degré) ou aux UE 45e, 55e et 65e (premier degré) en sus des UE 41 à 44, UE 51 à 54 et UE 61 à 64; une dispense des UE 45a, 45c, 45d, 55a, 55c, 55d, 65a, 65c, 65d est alors accordée.

Le fait de suivre ce parcours engage l'étudiant pour l'année universitaire entière.

La Licence est constituée de six semestres consécutifs notés de S1 à S6.

Les semestres sont répartis par 2 en trois niveaux L1, L2, L3.

Le diplôme national de Licence requiert l'acquisition de 180 ECTS.

## **2 CONDITIONS D'ADMISSION**

### **2.1 Conditions d'admission en première année de Licence**

Dans les conditions définies par l'article L 612-3 du Code de l'Education, l'étudiant est admis à s'inscrire en premier semestre de Licence s'il est titulaire :

- soit du baccalauréat,
- soit du diplôme d'accès aux études universitaires,
- soit d'un diplôme français ou étranger admis en dispense ou en équivalence du baccalauréat, en application de la réglementation nationale,
- soit, conformément aux dispositions des décrets précités relatifs à la validation des acquis.

### **2.2 Conditions d'admission en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année de Licence**

En L2, l'étudiant **venant d'un autre établissement** est autorisé à s'inscrire s'il a obtenu le L1 dans la même mention de Licence.

En L3, l'étudiant **venant d'un autre établissement** est autorisé à s'inscrire s'il a obtenu **120 ECTS** dans la même mention de Licence.

**Pour les étudiants de l'UTLN, voir chapitre 6.3.**

Dans le cas où l'étudiant ne possède pas le L1 ou le L2 requis, il doit effectuer un dossier unique d'admission (voir sur le site de l'Université).

## **3 MODALITES D'INSCRIPTION**

### **3.1 Inscriptions administratives**

L'étudiant doit s'inscrire administrativement à l'Université de Toulon au début de chacune des trois années de la Licence.

Les conditions d'inscription dans chaque année de la Licence dépendent des règles d'admission définies dans le paragraphe 2 du présent règlement.

Lorsqu'un étudiant change d'établissement pour poursuivre son cursus dans la même formation, les crédits ECTS délivrés dans l'établissement d'origine lui sont définitivement acquis et il valide seulement le nombre de crédits manquants pour l'obtention de son diplôme.

L'étudiant devra établir un contrat pédagogique avec le responsable de la formation.

### **3.2 Inscriptions pédagogiques**

L'inscription pédagogique valide le contrat d'études de l'étudiant.

L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres consécutifs auprès du secrétariat pédagogique de la composante.

Les étudiants sous conditions particulières d'études peuvent bénéficier d'un contrat pédagogique aménagé. Les régimes spéciaux sont définis dans la charte des examens (voir sur le site de l'Université).

## **4 MODALITES D'ENSEIGNEMENTS**

### **4.1 Organisation**

Dans le cadre du système européen, chaque formation est organisée en année (AN), semestre (SEM), Unité d'Enseignement (UE), Elément Constitutif d'Unité d'Enseignement (ECUE).

Des ECTS sont affectés à chaque subdivision.

Une année vaut 60 ECTS et un semestre 30 ECTS.

La Licence est organisée en :

3 années (L1, L2, L3) de 2 semestres consécutifs (S1 S2, S3 S4, S5 S6).

Chaque ECUE peut être organisé selon des modalités d'enseignement qui lui sont propres construites sur une combinaison de Cours Magistral (CM), Travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP), projet (PJ).

## **5 MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET CALCUL DES NOTES**

Le contrôle des connaissances est organisé en deux sessions, pour chaque année d'études. Une année s'obtient par l'acquisition de 60 ECTS.

L'étudiant qui n'a pas obtenu l'année à la première session est convoqué pour passer une ou plusieurs épreuves à la seconde session.

### **5.1 Nature des épreuves**

Le contrôle des connaissances et aptitudes s'effectue soit par un contrôle continu (CC) soit par un contrôle terminal (CT), soit par une combinaison des deux.

Les épreuves peuvent être orales ou écrites.

Lorsque des enseignements de spécialité ont lieu en langue étrangère, l'examen se déroulera en français.

Les modalités de contrôle des connaissances sont précisées dans les tableaux annexes.

Les étudiants doivent se présenter à toutes les épreuves prévues dans leur contrat d'études.

Les modalités de validation et de valorisation des engagements étudiants sont régies par l'article 4 de la Charte des examens.

### **5.2 Calcul des notes**

ECUE : lorsque l'ECUE fait l'objet d'une combinaison de CC et CT la règle de calcul de la note est spécifiée dans le tableau annexe.

UE : La note de l'UE est obtenue en effectuant la moyenne des notes des ECUE affectées de leur coefficient.

SEMESTRE : la note du semestre est obtenue en effectuant la moyenne des notes des UE affectées de leur coefficient.

ANNEE : la note de l'année est obtenue en effectuant la moyenne des notes des 2 semestres sans coefficient.

DIPLOME : la note du diplôme est obtenue en effectuant la moyenne des notes des 3 années de Licence sans coefficient.

Dans le cas d'une demande d'accès à un diplôme, les ECUE, UE, semestre ou année, obtenus par validation des acquis ne donnent pas lieu à l'attribution d'une note.

Le coefficient de l'enseignement est alors neutralisé (ne rentre pas dans le calcul de la moyenne).

Dans le cas d'une demande de validation pour l'obtention d'un diplôme, le jury peut attribuer une note à un ECUE, une UE, un semestre ou une année.

### **Inscription tardive**

Les absences liées à une inscription tardive se traduisent par une neutralisation des coefficients correspondants.

Dans le cas de contrôle continu, une absence à plus de la moitié des épreuves se traduit par la neutralisation du coefficient du CC.

### **5.3 Cas particulier des étudiants effectuant un semestre ou une année à l'étranger**

Sur la base du contrat d'études, l'étudiant obtient des notes par équivalence conformément à la charte « étudiants en mobilité internationale ».

### **5.4 Absence aux épreuves**

Toute absence à une épreuve de la 1<sup>ère</sup> ou de la 2<sup>ème</sup> session est sanctionnée par la note de 0/20.

Un étudiant absent pour raison grave et dûment justifiée à une ou des épreuves de la 2<sup>ème</sup> session, peut faire une demande de remplacement au président du jury.  
Il se procure le formulaire adéquat auprès du secrétariat pédagogique de la formation.  
Cette disposition ne confère aucun droit pour l'étudiant.

#### **5.4 Dispositif spécial applicable en cas d'aggravation de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19**

Si la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 s'aggrave dans la période prévue dans le calendrier de l'année universitaire pour l'organisation du contrôle des connaissances et si les mesures de protection sanitaire prises pour y faire face exigent d'organiser ce contrôle des connaissances entièrement à distance, le dispositif spécial décrit ci-après s'applique par dérogation aux règles de droit commun prévues dans le présent règlement.

Tous les ECUE, quelle que soit leur modalité de contrôle des connaissances figurant sur la maquette annexée au présent règlement des études, sont évalués en contrôle continu intégral.

Les principes posés dans ce dispositif spécial sont applicables également pour la session de rattrapage des premier et second semestres, si les conditions de son application sont toujours réunies.

## **6 MODALITES D'ACQUISITION DES CREDITS EUROPEENS ET REGLES DE PROGRESSION**

Les modalités d'acquisition des crédits européens sont les mêmes pour les deux sessions.  
Chaque année, semestre, UE, ECUE est validé si l'étudiant a obtenu les crédits ECTS qui lui sont affectés.

Pour obtenir les ECTS de chaque année, semestre, UE, ECUE l'étudiant doit :

- Soit les obtenir directement en obtenant une note  $\geq 10/20$ .
- Soit les obtenir par compensation.

Les ECUE dont la note est  $\geq 10/20$  sont capitalisables.

Les UE dont la note est  $\geq 10/20$  sont définitivement acquises et capitalisables.

### **6.1 Règles de compensation**

#### **La compensation directe à l'intérieur d'une unité d'enseignement (UE)**

Si l'étudiant n'a pas obtenu directement les ECUE d'une UE et si la note obtenue à l'UE est  $\geq 10/20$ , l'étudiant valide l'UE et les ECUE qui la composent.

#### **La compensation entre unités d'enseignement à l'intérieur du semestre**

Si l'étudiant n'a pas obtenu directement les UE d'un semestre et si la note obtenue au semestre est  $\geq 10/20$ , l'étudiant valide le semestre et les UE qui le composent.

La compensation entre deux ou plusieurs UE peut être refusée par l'étudiant s'il veut redoubler ces UE, non directement acquises pour poursuivre dans un parcours choisi.

Dans ce cas, l'étudiant devra repasser tous les ECUE  $< 10/20$  des UE non validées.

#### **La compensation entre semestres d'une même année pédagogique**

Si l'étudiant n'a pas obtenu directement les deux semestres consécutifs d'une même année et si la note obtenue à l'année est  $\geq 10/20$ , l'étudiant valide l'année et les deux semestres qui la composent.

## 6.2 Deuxième session

Une deuxième session est organisée à une période fixée dès la publication des résultats de la première session. Elle est destinée aux étudiants déclarés non admis à la première session. Conformément à l'article 17 de l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2011, la session de rattrapage est organisée au minimum quinze jours après la publication des résultats.

La meilleure des deux notes obtenues à la session initiale et à la session de rattrapage pour un même ECUE est retenue dans le calcul de la moyenne générale des notes.

### Report des notes obtenues à la 1<sup>ère</sup> session :

La 2<sup>ème</sup> session porte sur les ECUE non acquis des UE non validées par l'étudiant à la 1<sup>ère</sup> session. L'étudiant conserve le bénéfice des notes  $\geq 10/20$  sur proposition du jury aux UE et ECUE.

### Cas particulier des notes obtenues en contrôle continu :

Aucune note obtenue en contrôle continu n'est reportée à la deuxième session, sauf le cas des ECUE uniquement évalués en contrôle continu.

### Renonciation du bénéfice du report :

- L'étudiant ne peut pas renoncer au bénéfice de la note acquise à une UE  $\geq 10/20$ .
- L'étudiant peut renoncer au bénéfice de la note acquise à un ECUE  $\geq 10/20$  d'une UE non validée par demande écrite déposée dans les quinze jours après délibération du jury.

Dans ce cas, seule la note obtenue lors de la deuxième session sera prise en compte lors des délibérations finales.

### Règles de calcul de notes spécifiques à la 2<sup>ème</sup> session aux ECUE :

Les notes de CC ne sont pas reportées ; seule la note d'examen obtenue à la session 2 est prise en compte pour le calcul de la note à l'ECUE.

## 6.3 Règles de progression et redoublement

Un étudiant accède à l'année supérieure dès lors qu'il a acquis les 60 ECTS de son année pédagogique, à la 1<sup>ère</sup> ou à la 2<sup>ème</sup> session.

Un étudiant qui, à la 2<sup>ème</sup> session, n'a pas acquis les 60 ECTS de l'année, peut être autorisé à passer dans l'année supérieure sur proposition du jury, dès lors qu'il a acquis 1 semestre en totalité et minimum 15 ECTS dans l'autre semestre.

Dans tous les autres cas, l'étudiant redouble son année.

Aucun passage en L3 ne peut être admis si l'étudiant n'a pas acquis les 60 ECTS de la L1.

### Renonciation du bénéfice du redoublement :

L'étudiant qui redouble conserve toutes les notes d'UE et d'ECUE  $\geq 10/20$ .

Il peut renoncer au bénéfice de toute note  $\geq 10/20$  obtenue à un ECUE d'une UE non validée.

La demande écrite devra être déposée au secrétariat pédagogique au plus tard dans les quinze jours suivant la rentrée.

## 7 MODALITES D'OBTENTION DU DIPLOME ET MENTIONS

### 7.1 Diplôme de Licence

L'obtention de la Licence est conditionnée par l'acquisition de 180 ECTS (L1 + L2 + L3).

Pour les formations comportant un stage obligatoire, la délivrance du diplôme est subordonnée à la réalisation et la soutenance du stage.

Les mentions sont délivrées aux deux sessions.

Les mentions sont délivrées en fonction de la moyenne générale obtenue par l'étudiant sur l'ensemble des 3 années de la Licence (L1, L2, L3).

Moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 : mention passable

Moyenne générale supérieure ou égale à 12/20 : mention assez bien

Moyenne générale supérieure ou égale à 14/20 : mention bien  
Moyenne générale supérieure ou égale à 16/20 : mention très bien

## **7.2 Diplôme intermédiaire de DEUG**

L'étudiant qui le demande peut obtenir un diplôme de DEUG "Arts, Lettres et Langues" mention "Langues Littéraires et Civilisations Etrangères" spécialité "Anglais" s'il a acquis les 60 ECTS du L1 et les 60 ECTS du L2.

## **8 ABSENCE, FRAUDE AUX EXAMENS ET PLAGIAT**

### **8.1 Absence aux cours**

La présence est obligatoire aux séances de travaux dirigés, de travaux pratiques et de projet tutoré, sauf régimes spéciaux entraînant une dispense d'enseignement prévue au contrat d'études.

Au-delà de trois absences non justifiées aux séances de travaux pratiques, travaux dirigés, colles et oraux, il peut être décidé l'exclusion de la première session d'examen.

Une absence totale non justifiée d'une année d'études peut entraîner l'exclusion aux deux sessions pour l'année en cours.

Une commission constituée du directeur de la composante, du ou des responsables d'études, du responsable de l'enseignement, décide de l'exclusion éventuelle après convocation de l'étudiant.

### **8.2 Fraude aux examens et plagiat**

La fraude est passible de sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

Le plagiat est passible de peine pouvant aller jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et 500 000 € d'amende.

**Voir charte des examens** sur le site de l'Université.

UFR	LETTRES, LANGUES & SCIENCES HUMAINES
Champ disciplinaire	Education, Enseignement, Formation
Domaine de formation	Art, lettres, langues
Mention du diplôme	Licence Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales (LLCER)
Parcours 1	Anglais
Effectifs du diplôme	175
Année du diplôme	L1
Responsables pédagogiques	Pierre-François PEIRANO
Secrétaire pédagogique	Muriel Rivas
<i>maquette 2021/2022</i>	



SEM	CODES	MATIERES	ECTS	Coef.	MCC	CM	TD	TP	NBR GRPES TD	NBR GRPES TP	Heures étudiant / semestre	TOTAL HETD / semestre
S1	SEM	Semestre 1	30								246,00	819,00
S1	UE 11	Langue	8	2		0,00	72,00	0,00			72,00	288
S1	11a	Grammaire anglaise	2	3	CC 100%		18		4		18,00	72
S1	11b	Version anglaise	2	2	CC 40% + CT 60%		18		4		18,00	72
S1	11c	Thème anglais	2	2	CC 60% + CT 40%		18		4		18,00	72
S1	11d	Expression orale	2	3	CC 100%		18		4		18,00	72
S1	UE 12	Littérature	6	2		30,00	30,00	0,00			60,00	165
S1	12a	Littératures plurielles	2	1	CC 40% + CT 60%	12	18		4		30,00	90
S1	12b	Panorama de la littérature britannique	4	2	CC 40% + CT 60%	18	12		4		30,00	75
S1	UE 13	Civilisation	9	2		24,00	30,00	0,00			54,00	156
S1	13a	Panorama de la civilisation britannique	4	2	CC 50% + CT 50%	12	9		4		21,00	54
S1	13b	Panorama de la civilisation américaine	4	2	CC 40% + CT 60%	12	9		4		21,00	54
S1	13c	Dossier de presse	1	1	CC 100%		12		4		12,00	48
S1	UE 14	Compétences	7	1		12,00	48,00	0,00			60,00	210
S1	14a	Culture générale "L'Europe et le monde"	2	2	CT 100%		12				12,00	18
S1	14b	Méthodologie du travail universitaire	1	1	CC 100%		12		4		12,00	48
S1	14c	Techniques d'expression en français	2	2	CT 100%		18		4		18,00	72
S1	14d	Langue vivante 2 (1 ECU au choix) :	2	2	CC 100%		18		4		18	72
S1		allemand					18		1		18,00	18
S1		espagnol					18		1		18,00	18
S1		italien					18		1		18,00	18
S1		portugais					18		1		18,00	18
S2	SEM	Semestre 2	30								262,00	744,00
S2	UE 21	Langue	8	2		0,00	72,00	0,00			72,00	216
S2	21a	Grammaire anglaise	2	3	CC 100%		18		3		18,00	54
S2	21b	Version anglaise	2	2	CC 40% + CT 60%		18		3		18,00	54
S2	21c	Thème anglais	2	2	CC 60% + CT 40%		18		3		18,00	54
S2	21d	Expression orale	2	3	CC 100%		18		3		18,00	54
S2	UE 22	Littérature	7	2		24,00	30,00	0,00			54,00	126
S2	22a	Littérature des pays anglophones	3	1	CC 40% + CT 60%	12	15		3		27,00	63
S2	22b	Panorama de la littérature américaine	4	1	CC 40% + CT 60%	12	15		3		27,00	63
S2	UE 23	Civilisation	7	2		24,00	42,00	0,00			66,00	162
S2	23a	Civilisation britannique	3	2	CC 50% + CT 50%	12	15		3		27,00	63
S2	23b	Civilisation américaine	3	2	CC 40% + CT 60%	12	15		3		27,00	63
S2	23c	Dossier de presse	1	1	CC 100%		12		3		12,00	36
S2	UE 24	Compétences	8	1		12,00	130,00	0,00			70,00	240
S2	24a	Culture générale	2	2	CT 100%		12				12,00	18
S2	24b	Initiation recherche documentaire	1	1	CC 100%		12		3		12,00	36
S2	24c	Techniques expression en français	2	2	CT 100%		18		3		18,00	54
S2	24d	Langue vivante 2 (1 ECU au choix) :	2	2	CC 100%		18		4		18	102
S2		allemand					18		1		18,00	18
S2		espagnol					18		1		18,00	18
S2		italien					18		1		18,00	18
S2		portugais					18		1		18,00	18
S2	24e	Projet professionnel de l'étudiant	1	2	CT 100%		10		3		10,00	30

Total heures semestre 1 / étudiants	246,00
Total heures semestre 2 / étudiants	262,00
s/total heures année / étudiants	
Total heures année / étudiants	508,00

HETD sem1	819
HETD sem2	744
HETD s/Total	
HETD TOTAL	1563

UFR	LETTRES, LANGUES & SCIENCES HUMAINES
Champ disciplinaire	Education, Enseignement, Formation
Domaine de formation	Art, lettres, langues
Mention du diplôme	Licence Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales (LLCER)
Parcours 1	Anglais
Effectifs du diplôme	62
Année du diplôme	L2
Responsables pédagogiques	Karine Tournier - Sol
Secrétaire pédagogique	Muriel Rivas
maquette 2021/2022	



SEM	CODES	MATIERES	ECTS	Coef.	MCC	CM	TD	TP	NBR GRPES TD	NBR GRPES TP	Heures étudiant / semestre	TOTAL HETD / semestre
S3	SEM	Semestre 3	30	7							231,00	546,25
S3	UE 31	Langue	8	2		12,00	54,00	0,00			66,00	126
S3	31a	Grammaire et phonologie	2	2	CC 100%	12	12		2		24,00	42
S3	31b	Version anglaise	2	1	CC 40% + CT 60%		15		2		15,00	30
S3	31c	Thème anglais	2	1	CC 60% + CT 40%		15		2		15,00	30
S3	31d	Phonétique	2	1	CC 100%		12		2		12,00	24
S3	UE 32	Littérature	8	2		36,00	24,00	0,00			60,00	102
S3	32a	Littérature britannique	3	2	CC 40% + CT 60%	12	12		2		24,00	42
S3	32b	Littérature américaine	3	2	CC 40% + CT 60%	12	12		2		24,00	42
S3	32c	Histoire des arts	2	1	CT 100%		12		2		12,00	18
S3	UE 33	Civilisation	8	2		24,00	36,00	0,00			60,00	108
S3	33a	Civilisation britannique	3	2	CC 50% + CT 50%	12	12		2		24,00	42
S3	33b	Civilisation américaine	3	2	CC 40% + CT 60%	12	12		2		24,00	42
S3	33c	Expression - compréhension	2	1	CC 100%		12		2		12,00	24
S3	UE 34	Compétences	6	1		1,50	36,00	7,50			45,00	210,25
S3	34a	Langue vivante 2 (1 ECUÉ au choix) :	2	1	CC 100%		18		4		18	72
S3		allemand					18		1		18,00	18
S3		espagnol					18		1		18,00	18
S3		italien					18		1		18,00	18
S3		portugais					18		1		18,00	18
S3	34b	LV Grand débutant (1 ECUÉ au choix) :	2	1	CC 100%		18		7		18	126
S3		Allemand					18		1		18,00	18
S3		Arabe					18		1		18,00	18
S3		Chinois					18		1		18,00	18
S3		Espagnol					18		1		18,00	18
S3		Italien					18		1		18,00	18
S3		Portugais					18		1		18,00	18
S3		Russe					18		1		18,00	18
S3	34c	Préparation à la certification PIX	2	1	CC 100%			7,5		2	7,50	10,00
S3	34d	Maîtrise de l'écrit			Enseignement suivi	1,5					1,50	2,25
S4	SEM	Semestre 4	30								269,00	691,17
S4	UE 41	Langue	6	2		12,00	54,00	0,00			66,00	126
S4	41a	Grammaire et phonologie	2	2	CC 100%	12	12		2		24,00	42
S4	41b	Version anglaise	1,5	1	CC 100%		15		2		15,00	30
S4	41c	Thème anglais	1,5	1	CC 50% + CT 50%		15		2		15,00	30
S4	41d	Phonétique	1	1	CC 100%		12		2		12,00	24
S4	UE 42	Littérature	6	2		24,00	24,00	0,00			48,00	84
S4	42a	Littérature britannique	3	1	CC 40% + CT 60%	12	12		2		24,00	42
S4	42b	Littérature américaine	3	1	CC 40% + CT 60%	12	12		2		24,00	42
S4	UE 43	Civilisation	6	2		24,00	36,00	0,00			60,00	108
S4	43a	Civilisation britannique	2,5	2	CC 50% + CT 50%	12	12		2		24,00	42
S4	43b	Civilisation américaine	2,5	2	CC 40% + CT 60%	12	12		2		24,00	42
S4	43c	Expression - compréhension	1	1	CC 100%		12		2		12,00	24
S4	UE 44	Compétences	8	1		0,00	210,00	11,00			53,00	196,17
S4	44a	Langue vivante 2 (1 ECUÉ au choix) :	2	1	CC 100%		18		4		18	72
S4		allemand					18		1		18,00	18
S4		espagnol					18		1		18,00	18
S4		italien					18		1		18,00	18
S4		portugais					18		1		18,00	18
S4	44b	LV Grand débutant (1 ECUÉ au choix) :	2	1	CC 100%		15		7		15	105
S4		Allemand					15		1		15,00	15,00
S4		Arabe					15		1		15,00	15,00
S4		Chinois					15		1		15,00	15,00
S4		Espagnol					15		1		15,00	15,00
S4		Italien					15		1		15,00	15,00
S4		Portugais					15		1		15,00	15,00
S4		Russe					15		1		15,00	15,00
S4	44c	Préparation à la certification PIX	2	1	CC 100%			11		2	11	14,67
S4	44d	Maîtrise de l'écrit parcours 1 ou parcours 2 (renforcé)	2	1	CC 100%			3	1,5		3	4,5
S4							9		1		9	9
S4	UE 45	UE de Spécialisation à choix :	4	2		0,00	36,00	0,00			42,00	177
S4	UE 45a	Culture, politique et société				0,00	30,00	0,00	1		30,00	30
S4	45a1	Option spécifique	2	1	CC 100%		18		1		18,00	18
S4	45a2	Culture de l'angliciste	2	1	CC 100%		12		1		12,00	12
S4	ou UE 45b	Métiers et concours de l'enseignement du 2nd degré				0,00	36,00	0,00	1		36,00	36
S4	45b1	Méthodologie de la composition en anglais	1	1	CC 100%		9		1		9,00	9
S4	45b2	Culture et connaissance des systèmes éducatifs	1	1	CC 100%		15		1		15,00	15
S4	45b3	Préprofessionnalisation	2	2	ENS*		12		1		12,00	12
S4	ou UE 45c	Métiers de la traduction				0,00	39,00	0,00	1		39,00	39
S4	45c1	Traduction spécialisée en anglais	2	2	CC 100%		12		1		12,00	12
S4	45c2	Initiation à la traductologie	1	1	CC 100%		15		1		15,00	15
S4	45c3	Grammaire française	1	1	CT 100%		12		1		12,00	12
S4	ou UE 45d	Français langue étrangère (FLE)				0,00	30,00	0,00	1		30,00	30
S4	45d1	Linguistique du FLE	2	1	CC 100%		15		1		15,00	15
S4	45d2	Culture et connaissance des systèmes éducatifs	2	1	CC 100%		15		1		15,00	15
S4	ou UE 45e	Métiers et concours de l'enseignement du 1er degré				0,00	42,00	0,00	1		42,00	42
S4	45e1	Savoirs à enseigner : mathématiques	3	3	CT 100%		30		1		30,00	30
S4	45e2	Préprofessionnalisation	1	1	ENS*		12		1		12,00	12

ENS : Enseignement suivi, pas de note mais un \* enseignement validé (délivrance des ECTS) ou non validé (pas d'ECTS)

Total heures semestre 1 / étudiants	231
Total heures semestre 2 / étudiants	269,0
s/total heures année / étudiants	
Total heures année / étudiants	500,0

HETD sem1	546,25
HETD sem2	649,17
HETD s/Total	
HETD TOTAL	1195,42



UFR	LETTRES, LANGUES & SCIENCES HUMAINES
Champ disciplinaire	Education, Enseignement, Formation
Domaine de formation	Art, lettres, langues
Mention du diplôme	Licence Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales (LLCER)
Parcours 1	Anglais
Effectifs du diplôme	56
Année du diplôme	L3
Responsables pédagogiques	BEN-MESSAHEH Salhia
Secrétaire pédagogique	Muriel Rivas
maquette 2021/2022	



SEM	CODES	MATIERES	ECTS	Coef.	MCC	CM	TD	TP	NBR GRPES TD	NBR GRPES TP	Heures étudiant / semestre	TOTAL HETD / semestre
55	SEM	Semestre 5	30								280,00	616,00
55	UE 51	Langue	8	2		24,00	48,00	0,00			72,00	132
55	ECUE 51a	Grammaire anglaise	2	1	CC 100%	12	12		2		24,00	42
55	ECUE 51b	Linguistique	2	1	CC 100%	12	12		2		24,00	42
55	ECUE 51c	Version anglaise	2	1	CC 40% + CT 60%		12		2		12,00	24
55	ECUE 51d	Thème anglais	2	1	CC 40% + CT 60%		12		2		12,00	24
55	UE 52	Littérature	7	2		36,00	24,00	0,00			60,00	102
55	ECUE 52a	Littérature des pays anglophones I	3	2	CC 40% + CT 60%	12	12		2		24,00	42
55	ECUE 52b	Littérature des pays anglophones II	3	2	CC 40% + CT 60%	12	12		2		24,00	42
55	ECUE 52c	Critique littéraire	1	1	CT 100%	12					12,00	18
55	UE 53	Civilisation	6	2		24,00	24,00	0,00			48,00	84
55	ECUE 53a	Civilisation des pays anglophones I	3	1	CC 50% + CT 50%	12	12		2		24,00	42
55	ECUE 53b	Civilisation des pays anglophones II	3	1	CC 50% + CT 50%	12	12		2		24,00	42
55	UE 54	Ouverture	5	1		0,00	48,00	0,00			48,00	96
55	CHOIX 54a	Langue vivante 2 (1 ECU au choix) :	2	1	CC 100%		18		4		18	72
55		Allemand					18		1		18,00	18
55		Espagnol					18		1		18,00	18
55		Italien					18		1		18,00	18
55		Portugais					18		1		18,00	18
55	CHOIX 54b	LV Grand débutant (1 ECU au choix) :	2	1	CC 100%		18		7		18	126
55		Allemand					18		1		18,00	18
55		Arabe					18		1		18,00	18
55		Chinois					18		1		18,00	18
55		Espagnol					18		1		18,00	18
55		Italien					18		1		18,00	18
55		Portugais					18		1		18,00	18
55		Russe					18		1		18,00	18
55	ECUE 54c	Expression - compréhension	1	2	CC 100%		12		2		12,00	12
55	CHOIX UE 55	Compétences (1 UE au choix parmi 5 spécialisations)	4	2							52,00	202,00
55	UE 55a	Spécialisation Culture, politique et société	4	2		0,00	42,00	0,00	1		42,00	42
55	ECUE 55a1	Option spécifique	2	2	CC 100%		18		1		18,00	18
55	ECUE 55a2-b1	Culture générale de l'angliciste	1	1	CC 100%		15		1		15,00	15
55	ECUE 55a3	Méthodologie de l'analyse de documents	1	1	CC 100%		9		1		9,00	9
55	UE 55 b	Spécialisation Métiers et concours de l'enseignement du 2d degré	4	2		0,00	39,00	0,00	1		39,00	39
55	ECUE 55a2-b1	Culture générale de l'angliciste	1	2	CC 100%		15		1		15,00	15
55	ECUE 55b2	Didactique	1	2	CC 100%		12		1		12,00	12
55	ECUE 55b3	Préprofessionnalisation et stage	2		ENS*		12		1		12,00	12
55	UE 55c	Spécialisation Métiers de la traduction	4	2		0,00	39,00	0,00	1		39,00	39
55	ECUE 55c1	Difficultés de traduction français-anglais	1	1	CT 100%		12		1		12,00	12
55	ECUE 55c2	Traduction spécialisée multilingue	2	2	CT 100%		15		1		15,00	15
55	ECUE 55c3	Connaissance des métiers de la traduction	1	1	CT 100%		12		1		12,00	12
55	UE 55d	Spécialisation Français langue étrangère (FLE)	4	2		0,00	30,00	0,00	1		30,00	30
55	ECUE 55d1	Didactique du FLE	2	1	CC 100%		15		1		15,00	15
55	ECUE 55d2	Culture et Civilisation françaises	2	1	CC 100%		15		1		15,00	15
55	UE 55e	Spécialisation Métiers et concours de l'enseignement du 1er degré	4	2		0,00	52,00	0,00	1		52,00	52
55	ECUE 55e1	Savoirs à enseigner	3	3	CC + CT		40		1		40,00	40
		Mathématiques					10		1		10,00	
		EPS					10		1		10,00	
		Sciences					10		1		10,00	
55	ECUE 55e2	Préprofessionnalisation et stage	1	1	ENS*		12		1		12,00	12
56	SEM	Semestre 6	30								268,00	628,00
56	UE 61	Langue	8	2		24,00	48,00	0,00			72,00	132
56	ECUE 61a	Grammaire anglaise	2	1	CC 100%	12	12		2		24,00	42
56	ECUE 61b	Linguistique	2	1	CC 100%	12	12		2		24,00	42
56	ECUE 61c	Version anglaise	2	1	CC 40% + CT 60%		12		2		12,00	24
56	ECUE 61d	Thème anglais	2	1	CC 40% + CT 60%		12		2		12,00	24
56	UE 62	Littérature	8	2		36,00	24,00	0,00			60,00	102
56	ECUE 62a	Littérature des pays anglophones I	3	2	CC 40% + CT 60%	12	12		2		24,00	42
56	ECUE 62b	Littérature des pays anglophones II	3	2	CC 40% + CT 60%	12	12		2		24,00	42
56	ECUE 62c	Critique littéraire	2	1	CT 100%	12					12,00	18
56	UE 63	Civilisation	8	2		24,00	30,00	0,00			54,00	96
56	ECUE 63a	Civilisation des pays anglophones I	3	1	CC 50% + CT 50%	12	12		2		24,00	42
56	ECUE 63b	Civilisation des pays anglophones II	3	1	CC 50% + CT 50%	12	12		2		24,00	42
56	ECUE 63c	Méthodologie du rapport de séjour linguistique	2	1	CT 100%		6		2		6,00	12
56	UE 64	Ouverture	2	1		0,00	30,00	0,00			30,00	96,00
56	CHOIX 64a	Langue vivante 2 (1 ECU au choix) :	1	2	CC 100%		18		4		18	72
56		Allemand					18		1		18,00	18
56		Espagnol					18		1		18,00	18
56		Italien					18		1		18,00	18
56		Portugais					18		1		18,00	18
56	ECUE 64b	Expression/compréhension	1	2	CC 100%		12		2		12,00	24
56	CHOIX UE 65	1 UE au choix parmi 5 Spécialisations :	4	2							52,00	202,00
56	UE 65a	Spécialisation Culture, politique et société	4	2		0,00	42,00	0,00	1		42,00	42,00
56	ECUE 65a1	Option spécifique	2	2	CC 100%		18		1		18,00	18
56	ECUE 65a2-b1	Culture générale de l'angliciste	1	1	CC 100%		15		1		15,00	15
56	ECUE 65a3	Initiation à la recherche	1	1	CC 100%		9		1		9,00	9
56	UE 65b	Spécialisation Métiers et concours de l'enseignement du 2d degré	4	2		0,00	39,00	0,00	1		39,00	39,00
56	ECUE 65a2-b1	Culture générale de l'angliciste	2	2	CC 100%		15		1		15,00	15
56	ECUE 65b2	Approche du système éducatif français	1	1	CT 100%		12		1		12,00	12
56	ECUE 65b3	Préprofessionnalisation	1		ENS*		12		1		12,00	12
56	UE 65c	Spécialisation Métiers de la traduction	4	2		0,00	39,00	0,00	1		39,00	39,00
56	ECUE 65c1	Sous titrage anglais/français	2	2	CC 100%		12		1		12,00	12

56	ECUE 65c2	Langue et technologies de l'information	1	1	CC 100%		15		1		15,00	15
56	ECUE 65c3	Linguistique de corpus	1	1	CC 100%		12		1		12,00	12
56	<b>UE 65d</b>	<b>Spécialisation Français langue étrangère (FLE)</b>	4	2		0,00	30,00	0,00	1		30,00	30,00
56	ECUE 65d1	Linguistique appliquée	2	1	CT 100%		15		1		15,00	15
56	ECUE 65d2	Méthodologie de la recherche didactique	2	1	CC 100%		15		1		15,00	15
56	<b>UE 65e</b>	<b>Spécialisation Métiers et concours de l'enseignement du 1er degré</b>	4	2		0,00	52,00	0,00	1		52,00	52,00
56	ECUE 65e1	Savoirs à enseigner	3	3	CT 100%		40		1		40,00	40
		Mathématiques					10					
		Histoire/Géographie/EMC					12					
		Art					8					
56	ECUE 65e2	Préprofessionnalisation	1	1	ENS*		12		1		12,00	12

\* ENS : Enseignement suivi, pas de note mais un enseignement validé (délivrance des ECTS) ou non validé (pas d'ECTS)

Total heures semestre 1 / étudiants	280,00
Total heures semestre 2 / étudiants	268,00
s/total heures année / étudiants	
<b>Total heures année / étudiants</b>	<b>548</b>

HETD sem1	456
HETD sem2	628,00
<b>HETD s/Total</b>	
<b>HETD TOTAL</b>	<b>1084</b>